



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Prototypage de produit et d'outillage

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Strasbourg

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Prototypage de produit et d'outillage

Dénomination nationale : SP2-Production industrielle

Demande n° S3LP130004095

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Strasbourg & Saverne
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : via le Centre de Formation d'Apprentis Universitaire (non fournies)
- Secteur professionnel demandé : SP2-Production et transformations

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2007, cette licence professionnelle est portée par l'UFR de physique et ingénierie en association (convention avec le lycée du Haut Barr de Saverne) et en partenariat (conventions éventuelles non fournies) avec diverses entreprises du secteur professionnel, le Centre de Formation d'apprentis Universitaire (CFAU), la chambre de Commerce et d'Industrie de Strasbourg, l'Union des industries du Bas-Rhin (Plasturgie Grand Est). Suite aux remarques des employeurs, il est proposé une modification du libellé de la spécialité : *Prototypage de produit et d'outillage* au lieu de *Prototypage et préindustrialisation*, jugé peu lisible, et d'ouvrir deux parcours (avec un fort tronc commun) l'un voué au prototypage, l'autre à l'outillage, afin de tenir compte des besoins des entreprises. Cette formation qui accueille un nombre croissant d'apprentis, est organisée en alternance, régime apparemment imposé à tous les étudiants et stagiaires. Elle se déroule à la fois à Strasbourg (pôle ingénierie de la Meinau) et à Saverne (au lycée du Haut Barr qui dispose d'une plate-forme technologique) sans que soient précisées les modalités de cette double localisation.

Les métiers visés se situent dans le secteur de la production mécanique, à l'interface entre le bureau d'étude et la production : prototypiste, maquettiste (maquette virtuelle et physique), chargé d'étude, recherche, innovation, responsable d'outillage et de validation de processus, technicien/responsable de bureau d'études, technicien/responsable de bureau des méthodes, technicien pré-industrialisation, conducteur de travaux, assistant chef de projet, responsable atelier prototypage.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'évaluation de cette récente formation a été rendue très difficile par les nombreuses lacunes et imprécisions du dossier fourni. Ces manques grèvent fortement un bilan qui présente par ailleurs de nombreux points forts.

Il faut tout d'abord souligner positivement le bon ancrage professionnel de la formation. En témoignent non seulement l'implication des professionnels dans les enseignements et l'animation de la licence, mais plus encore leur active participation au conseil de perfectionnement et le développement rapide de l'apprentissage. Une preuve de ces interactions entre l'université et son environnement industriel est la prise en compte immédiate du bilan réalisé après trois années de fonctionnement qui a débouché sur une modification du libellé de la spécialité et une nouvelle organisation en parcours. L'absence de formalisation des partenariats (à moins qu'il ait été oublié de fournir les conventions ou *a minima*, les coordonnées de ces dernières) en est donc encore plus étonnante.

L'orientation professionnalisante du projet pédagogique est incontestable ; les contenus et méthodes d'enseignements et d'évaluation sont bien adaptés aux objectifs. Elle est mise en œuvre par une forte équipe pédagogique qui associe de manière assez équilibrée des enseignants et enseignants-chercheurs de l'UFR qui porte la licence, des enseignants du lycée du Haut Barr qui lui est unie par convention, et des professionnels extérieurs. Si le dossier présente bien la participation précise des intervenants extérieurs et du lycée partenaire, de manière surprenante rien n'est fourni concernant celle des universitaires. Par ailleurs, cette spécialité est bien intégrée dans l'offre de formation de sciences et technologie avec l'existence d'un parcours proposé en licence générale afin de faciliter la passerelle vers les licences professionnelles du domaine.

L'attractivité de cette licence est en forte augmentation et les candidatures sont à la fois diverses sur le plan des études préalables et géographiquement (même si 40 % proviennent des BTS du lycée partenaire et 10 % de l'UFR responsable du diplôme). Malheureusement, le dossier reste muet sur la composition réelle des promotions après sélection, une sélection sans entretien qui admet un peu moins de la moitié des candidats. Du fait de l'attractivité croissante et d'une forte augmentation des possibilités de stages, le nombre d'étudiants est en forte hausse : il est passé de 19 à 31 en quatre ans. Une analyse précise d'une telle évolution aurait été bienvenue. On peut penser que l'ouverture à l'apprentissage en est probablement une cause, le nombre d'apprentis étant passé quant à lui de un à sept depuis la rentrée 2008. Il est d'autant plus regretté l'absence d'informations sur l'origine des apprentis, l'organisation exacte de l'alternance, la manière dont est gérée la diversité des statuts des étudiants ou stagiaires de formation continue, le dossier laissant entendre que tous les inscrits doivent suivre le régime d'alternance imposé par celui des apprentis. Par ailleurs, les enseignements étant répartis sur deux sites, le dossier ne mentionne aucune information sur la manière dont est gérée cette contrainte pour les étudiants. Enfin, il est surpris lorsque le taux de réussite n'est donné que pour une seule promotion sur les trois, voire quatre qui se sont succédées depuis 2007 (d'autant qu'il est assez médiocre).

Si le suivi du devenir des diplômés bénéficie à la fois de toute l'attention de la composante pédagogique impliquée et de l'université (observatoire ORESIPE), les données collectées ont une représentativité encore insuffisante et surtout, manquent parfois de précision sur les emplois occupés. Nonobstant ces limites, l'insertion des premières promotions semble satisfaisante en nombre et qualité.

L'autoévaluation conduite par l'établissement semble avoir été conduite de manière superficielle et le rendu en est minimal. Il ne pouvait donc guère faire évoluer le dossier pour le rendre plus complet.

En conclusion, une formation qui semble avoir bien réussi son démarrage et dont la pertinence et l'efficacité sont probables, mais il manquait malheureusement trop d'éléments dans le dossier pour pleinement le vérifier.

- Points forts :

- Une formation bien ancrée dans le tissu professionnel.
- Une équipe pédagogique solide et bien pilotée.
- Un conseil de perfectionnement actif et réactif.
- La mise en œuvre de l'apprentissage.

- Points faibles :

- Un dossier incomplet et imprécis sur de nombreux points essentiels.
- Certains indicateurs nécessaires à l'évaluation sont partiellement fournis, voire totalement absents.
- Le suivi du devenir des étudiants souffre de taux de réponses faibles et d'imprécisions.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait à l'avenir d'apporter plus de soin à la rédaction du dossier d'évaluation pour permettre d'évaluer de manière satisfaisante la formation. Les évolutions en cours semblent positives mais devraient être évaluées en cours de contrat.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Nombre d'inscrits			
Taux de réussite			
Pourcentage d'inscrits venant de L2			
Pourcentage d'inscrits venant de DUT			
Pourcentage d'inscrits venant de BTS			
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)			
Pourcentage d'inscrits en formation continue			
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)			
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels			
ENQUETES NATIONALES	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION	Année (1)	Année (1)	Année (1)
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.
Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Spécialité : Prototypage de produit et d'outillage

Dénomination nationale : SP2-Production industrielle

Demande n°S3LP130004095

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

L'équipe de formation remercie les évaluateurs de l'AERES qui ont reconnu l'ancrage professionnel de cette formation, ainsi que la solidité de l'équipe pédagogique.

Nous sommes désolés que certains indicateurs n'aient pas été totalement fournis. La procédure de collecte des informations étant désormais unifiée pour notre université, nous n'avons pas fourni certaines informations dont nous disposons. Mais d'autres, dont l'absence a été signalée, se trouvaient pourtant dans le document, peut-être mal placés (taux de réussite en particulier).

Concernant l'absence de formalisation des partenariats, il est vrai que nous n'avons pas établi de conventions spécifiques avec les entreprises partenaires. Ce partenariat prend plusieurs formes, en particulier par leur participation au conseil de perfectionnement, mais aussi via nos contacts lors du suivi des stagiaires, nos liens établis pour l'apprentissage, la participation de professionnels à nos enseignements. Nous nous efforcerons de développer ce point dans les dossiers futurs.

Pour l'organisation pratique de l'alternance, suite à une évolution progressive en fonction des remarques des industriels, nous sommes arrivés à une alternance toutes les deux semaines, après une première période de 6 semaines de cours (permettant généralement la finalisation des contrats d'apprentissage). Pendant ce temps, les autres étudiants travaillent sur des projets (eco-marathon Shell par exemple). Pour la répartition des enseignements sur les deux sites de Strasbourg et Saverne, ils sont répartis dans la semaine (2 jours sur un site, 3 sur l'autre).